

PAT de la Communauté de Communes Caux Austreberthe

PAT en Austreberthe

Date de la dernière actualisation : 25/03/2026



- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2021

Territoire Caractéristiques et enjeux du territoire

Normandie

Seine-Maritime

Problèmes et enjeux du territoire et du système alimentaire de Caux-Austreberthe

Le territoire de Caux-Austreberthe présente des spécificités agricoles, sociales et territoriales qui influencent son système alimentaire. Le PAT vise à répondre aux fragilités identifiées, tout en valorisant les atouts locaux pour construire une alimentation durable, résiliente et accessible à tous.

1. Enjeux économiques : fragilisation des filières agricoles et dépendance aux importations alimentairesLe territoire, historiquement agricole, connaît une fragilisation économique des exploitations, marquée par la diminution du nombre d'exploitants agricoles, la difficulté de renouvellement des générations, la faible valeur ajoutée captée localement sur certaines productions, une dépendance croissante aux approvisionnements extra-territoriaux pour la restauration collective et les ménages, un manque de structuration des circuits courts et des débouchés locaux. Ces éléments limitent la résilience alimentaire du territoire et fragilisent les filières locales, notamment dans les secteurs maraîcher, laitier, viande ou arboricole. L'enjeu économique majeur est donc de redéployer des filières locales, développer la demande en produits locaux et soutenir les installations agricoles, notamment en maraîchage, afin de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire.

2. Enjeux environnementaux : protection des ressources naturelles et transition agro-écologiqueLe territoire est confronté à plusieurs pressions environnementales qui affectent l'équilibre du système alimentaire : érosion de la biodiversité agricole, enjeux liés à la qualité de l'eau, aux nitrates et à la gestion des intrants, artificialisation du foncier agricole et concurrence avec l'urbanisation, risques climatiques croissants (sécheresses, épisodes de fortes pluies), pertes de matière organique des sols et réduction de la fertilité, émissions de gaz à effet de serre liées au transport alimentaire.

À cela s'ajoutent des enjeux d'économie circulaire, comme la valorisation des biodéchets, dont la collecte et le compostage représentent un levier de réduction de l'empreinte carbone.

Le PAT vise donc à accompagner la transition agro-écologique, à préserver les terres agricoles, à encourager le compostage local et à soutenir des pratiques plus durables.

3. Enjeux sociaux : précarité alimentaire et accès inégal à une alimentation de qualitéMalgré une dynamique rurale et résidentielle positive, le territoire présente des inégalités d'accès à une alimentation saine, une part non négligeable de ménages aux revenus modestes, des situations de précarité alimentaire recensées par les CCAS, les associations et les structures médico-sociales, une dépendance forte à l'aide alimentaire classique. La hausse des prix alimentaires accentue cette fragilité et limite l'accès aux produits frais et locaux. Il existe également un enjeu social fort lié à la valorisation des lieux de convivialité alimentaire, de jardins partagés, d'espaces de culture ou de dispositifs de participation citoyenne. Le PAT souhaite y répondre par des dispositifs innovants tels qu'un chèque alimentaire, l'accompagnement des épiceries solidaires, la création de jardins nourriciers et le développement de projets collectifs dans les bourgs.

4. Enjeux de santé : alimentation déséquilibrée et manque de culture alimentairePlusieurs problématiques de santé publique traversent le territoire : prévalence du surpoids et de l'obésité chez les jeunes, consommation insuffisante de fruits et légumes, dépendance forte aux produits transformés et sucrés, manque de connaissance autour de l'équilibre alimentaire, sensibilisation insuffisante aux enjeux de durabilité et de gaspillage alimentaire. Les collèges, écoles et familles signalent des difficultés à intégrer des produits frais, à cuisiner quotidiennement et à réduire le gaspillage dans les restaurants scolaires. Le PAT cherche ainsi à renforcer la culture alimentaire, à proposer des actions pédagogiques, à soutenir le développement d'une restauration collective exemplaire (EGAlim), et à renforcer la communication autour des bons comportements alimentaires en lien avec le Plan Santé et la CPTS locale.

5. Enjeux de gouvernance et de coordination territorialeLe système alimentaire local souffre d'une gouvernance encore morcelée, avec une multiplicité d'acteurs (communes, CCAS, écoles, producteurs, associations), des filières encore insuffisamment structurées, un besoin de coordination avec les PAT voisins (Yvetot, Métropole Rouen, Département 76). Le PAT de Caux-Austreberthe répond à cet enjeu en développant une gouvernance alimentaire structurée, ouverte à la participation des acteurs du territoire et en inscrivant son action dans une coopération inter-PAT active.

ConclusionLe système alimentaire de Caux-Austreberthe est confronté à des enjeux économiques, environnementaux, sociaux et sanitaires

majeurs, auxquels le PAT apporte une réponse cohérente, transversale et structurante. Les actions engagées visent à renforcer la résilience alimentaire, soutenir l'agriculture locale, favoriser l'accès de tous à une alimentation durable, protéger les ressources naturelles et accompagner les habitants vers des pratiques alimentaires plus saines.

Chiffres clés du territoire



Contexte

25 059 habitants
9 communes
283,18 habitants/km²
88,49km² de communes
225,58 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

15% de taux de pauvreté
7,10% de chômage
21 310€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

4 association(s) luttant contre la précarité alimentaire
0,45 associations par 10 km²
0,16 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

5 374,03 hectares de SAU
60,73% de SAU
dont 1,85% de SAU en bio
dont 0,54% de légumineuses
dont 26,16% de prairies permanentes



Structures agricoles

81 exploitations

4 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques inférieur à 0,01 ug par litre d'eau

Taux de nitrates entre 25 mg et 40 mg par litre d'eau

0,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

37,11 de haie/ha de SAU



Distribution

42 enseignes de distribution

dont 10 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

662 emplois dans la transformation

+5,75% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

14 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine

dont 0 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

> Communauté de Communes Caux Austreberthe (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

Comité de Pilotage Projet Alimentaire Territorial pour la décision et Assemblée des Partenaires pour les grandes orientations et suivi du PAT

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- > Conseillère Déléguée au Projet Alimentaire Territoriale de Caux-Austreberthe, Vice-Président en Charge du Cycle de l'Eau, Vice-Président en charge du Sport, Vice-Président en charge de la Petite Enfance, Vice-PRésidente en charge de l'Aménagement Durable
- > DRAAF de Normandie
- > Région Normandie
- > Département de Seine-Maritime
- > Chambre d'Agriculture

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

- > Communauté de Communes Yvetot Normandie
- > Métropole de Rouen Normandie
- > Communauté de Communes InterCaux Vexin
- > Agence de l'Eau Seine Normandie
- > ADEME
- > Syndicat de Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec

Acteurs de la production agricole dont foncier

- > Terres de Liens,
- > CIVAM
- > Bio en Normandie
- > SAFER

Acteurs de la restauration collective

- > Ecoles Communales et les restaurants collectives scolaires
- > Collèges du territoire
- > Lycées du territoire (Corneille et Bartholdi)

Acteurs de la santé

- > Communauté Professionnel Territoriale de Santé du territoire

Acteurs du social

- > CCAS de Barentin
- > CCAS de Pavilly
- > Mission Locale

Acteurs environnementaux

> ANBDD

Les objectifs stratégiques du projet

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 – Accompagner les changements de pratiques et la diversification de la production agricole Le premier objectif stratégique du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté de communes Caux-Austreberthe vise à renforcer durablement la résilience alimentaire du territoire. Il s'inscrit dans une démarche de transition agroécologique, de diversification des productions agricoles, de préservation du foncier et de sécurisation de débouchés économiques pour les exploitations. Cet objectif repose sur une gouvernance partenariale structurée associant la CCCA, les communes, les agriculteurs, les chambres consulaires, les organisations professionnelles agricoles, les associations spécialisées (CIVAM, Bio en Normandie, Terre de Liens...), ainsi que les partenaires institutionnels (Département, Région, DRAAF, Agences de l'eau). **AXE 1 – Sensibiliser et créer du lien sur le Territoire Sur 2023–2025**, la collectivité a mené un ensemble d'actions très avancées : Rallye des territoires bio, visites de fermes (méteils, maraîchage bio, polyculture-élevage), participation au Festival INSPIRE avec valorisation des paysages et des productions locales, relais des Semaines du Goût dans plusieurs communes, chantiers agricoles participatifs avec le Relais Petite Enfance, ateliers cuisine à partir de récoltes locales, articles réguliers dans la Gazette sur les circuits courts. En 2024–2025, d'autres actions ont structuré la dynamique : participation à la Fête de la Nature, conférences agricoles, interventions auprès de groupes d'habitants (DEFI TOIT), réunions d'information sur la diversification agricole, intégration des producteurs dans le guide touristique. **Actions 2026–2031 :** Organisation tous les deux ans d'une conférence-débats agricoles ouverte au public. 1 Visite de fermes grand public et scolaires par an. Actualisation annuelle du guide touristique intégrant les producteurs locaux. Mise en place d'une campagne de communication valorisant les agricultrices et la diversité des métiers agricoles. Organisation avec les commissions Eau et Transition Ecologique et Solidaire d'une visite de sensibilisation aux élus aux circuits courts et enjeux agricoles et alimentaires du territoire. Organisation d'un échange entre les élus communaux en charge de l'alimentation et des scolaires et les producteurs. **Gouvernance et concertation :** Animation assurée par la CCCA, en lien avec les agriculteurs volontaires, les communes et les écoles, le Relais Petite Enfance, les associations locales et les partenaires culturels. **Livrables et valorisation :** Programme annuel d'animation. Supports de communication (articles, réseaux sociaux, brochures). Guide touristique actualisé. Capitalisation annuelle des actions sur la fiche PAT nationale.

AXE 2 – Préserver les terres agricoles et favoriser le maintien de la population agricole Entre 2023 et 2025, la collectivité a : rédigé une stratégie foncière agricole, produit des fiches outils fonciers, adopté le PADD, poursuivi la démarche PLUi-HD en lien avec les communes, travaillé sur la consommation foncière et le ZAN, la concertation avec les partenaires (CIVAM, Chambre d'agriculture, Terre de Liens...), les échanges sur les Espaces Test Agricoles, une réunion sur la transmission, **Actions 2026–2031 :** Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie foncière agricole. Utilisation continue de Vigifoncier. Acquisitions foncières ciblées. Déploiement de baux ruraux à clauses environnementales. Intégration du foncier agricole dans les politiques ZAN. Mobilisation sur la transmission des exploitations. Identification du foncier communautaire sur lequel mettre en place un Espace Test Agricole ou installation de maraîchage à destination de la restauration publique et étude juridique, économique et financière. **Gouvernance et concertation :** Travail en lien étroit avec les communes, la SAFER, la Chambre d'Agriculture, les syndicats de bassin versant et les services urbanisme. **Livrables et valorisation :** Stratégie foncière agricole consolidée. Fiches outils foncières. Tableaux de suivi foncier. Valorisation dans les documents d'urbanisme et la fiche PAT. Etude réalisée et installation d'exploitation en maraîchage. **AXE 3 – Contractualiser des débouchés pour les agriculteurs** 2023–2025 ont permis d'assurer des rencontres avec les coopératives (NatUp, etc.), la prise de contact avec les négociants et vendeurs de matériel, des échanges avec les conseillers agricoles et acteurs des filières lait, viande, fruits et légumes. **Actions 2026–2031 :** Réunions annuelles avec coopératives, CUMA, conseillers agricoles. Suivi des filières lait, viande, fruits et légumes. Mise en relation avec la restauration collective dans le cadre de l'élaboration de leur cahier des charges, **Gouvernance et concertation :** Animation par la CCCA avec les acteurs économiques agricoles et les gestionnaires de restauration collective. **Livrables et valorisation :** Comptes rendus de réunions. Cartographie des filières locales. Intégration des filières locales dans la commande publique. **AXE 4 – Accompagner les agriculteurs vers le changement de pratiques** Entre 2023 et 2025, la collectivité a organisé des réunions sur les filières, rencontres sur les Bas Niveau d'Intrant, participation à la Fête de la Nature, signature d'une charte avec la Chambre d'Agriculture, échanges avec Bio en Normandie, SCIC EDEN, CUMA, Triticum, lancement d'une prestation avec la Chambre d'Agriculture sur 400 ha du BAC, des accompagnements MAEC, 2 campagnes de Paiements pour Services Environnementaux, des suivis individuels (prairies, valorisation, aménagements) et des journées de visites sur le BAC. **Actions 2026–2031 :** Formations collectives (agroforesterie, gestion de l'eau, diversification). Tours de plaine annuels. Accompagnements individualisés (MAEC, PSE). Développement de la filière bois-énergie. Suivi de la prestation agricole collective sur le BAC. **Gouvernance et concertation :** Partenariats avec la Chambre d'Agriculture, Bio en Normandie, CIVAM, SCIC EDEN, les syndicats de bassin et la DRAAF. **Livrables et valorisation :** Bilans annuels des accompagnements. Rapports de prestations techniques. Capitalisation des bonnes pratiques. Valorisation auprès des partenaires et dans le dossier PAT niveau 2.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 – Structurer et développer des filières alimentaires locales L'objectif stratégique n°2 du PAT de Caux-Austreberthe vise à structurer durablement les filières alimentaires locales afin de renforcer l'ancrage territorial de l'alimentation, sécuriser les débouchés économiques des producteurs et répondre aux besoins croissants de la restauration collective et des habitants en produits locaux et de qualité. **AXE 1 – Connaissance et structuration des filières agricoles locales** Entre 2023 et 2025, le territoire a engagé un travail progressif et structurant pour renforcer la visibilité de l'agriculture locale. Des rencontres régulières avec les producteurs ont permis de recenser et d'actualiser les données sur les exploitations, les points de vente et les marchés, en lien avec les plateformes existantes. Une signalétique agricole a été déployée avec l'installation de 18 panneaux sur des exploitations volontaires. En parallèle, le référencement des producteurs a été consolidé dans le guide touristique intercommunal. Des actions pédagogiques et culturelles ont été amorcées avec des organismes de formation, tandis que le développement de chemins de randonnée intégrant des points d'intérêt agricoles a favorisé le croisement entre agriculture, tourisme et sensibilisation. Enfin, une communication régulière via les supports communautaires a contribué à valoriser les producteurs et les produits locaux. **Actions 2026–2031 :** actualisation annuelle de l'annuaire des producteurs locaux, interconnecté avec Mon Panier 76. Création d'une carte territoriale des producteurs (papier et numérique), intégrée au guide touristique. Déploiement d'une stratégie de communication audiovisuelle : vidéos courtes (recettes, portraits, savoir-faire). Réalisation d'un livre de recettes locales, décliné en version web, intégrant les enjeux de précarité alimentaire et d'anti-gaspillage. Consolidation d'un parcours pédagogique et touristique agricole, en lien avec les chemins de randonnée. **Gouvernance et concertation :** Pilotage : CCCA

(PAT)Partenaires : agriculteurs, Chambre d'agriculture, organismes de formation (lycées), offices de tourisme, services communication
Échelle territoriale : intercommunale, avec articulation départementale (Seine-Maritime)
Modalités : réunions techniques, visites de fermes, co-construction des outils avec les producteurs
Livrables et valorisation : Base de données territoriale des producteurs (mise à jour annuelle)
Carte des producteurs de Caux-Austreberthe
Série de vidéos recettes et portraits agricoles
Livret / plateforme de recettes locales
Parcours touristique et pédagogique agricole identifié

AXE 2 – Diversifier et multiplier les points de vente locaux Entre 2023 et 2025, le territoire a œuvré à la structuration et à la consolidation des circuits courts existants. Les AMAP présentes, notamment la Ruche qui dit Oui et l'AMAP de Barentin, ont été recensées et accompagnées dans une logique de complémentarité, sans création de concurrence, permettant ainsi de stabiliser les débouchés pour les producteurs. Parallèlement, des actions ont été menées pour diversifier les points de vente, avec un appui à l'AMAP de Barentin, des relais de communication lors de la SERD et un travail interservices visant à étudier la création de nouveaux points de distribution. Ces démarches ont contribué à faire émerger une logique territoriale de maillage des points de vente locaux. Actions 2026–2031 : Consolidation de l'AMAP de Barentin (animation, ateliers cuisine habitants-producteurs). Création et évaluation de deux nouveaux points de distribution de produits locaux. Mise en relation renforcée entre producteurs et nouveaux débouchés de proximité. Gouvernance et concertation : Services PAT et développement économique
Producteurs locaux, gestionnaires de sites d'accueil
Approche interservices renforcée
Livrables et valorisation : Diagnostic des points de vente locaux
Deux points de distribution opérationnels
Bilans annuels de fréquentation et d'impact économique
Communication grand public (Gazette, réseaux sociaux)
Valorisation dans les bilans PAT et auprès des réseaux régionaux

AXE 3 – S'approvisionner en produits locaux Entre 2023 et 2025, le territoire a renforcé la sensibilisation aux circuits courts à travers des articles et des témoignages réguliers dans la Gazette communautaire, ainsi que la mise en avant de l'origine des produits locaux lors des événements portés par la CCCA. En parallèle, des opérations commerciales ont permis de valoriser les productions locales, notamment par l'utilisation de produits du territoire et la réalisation de paniers garnis lors d'événements phares comme le MOCA. Ces actions ont contribué à une meilleure compréhension des circuits courts par les habitants et les acteurs économiques, tout en offrant une visibilité accrue et des débouchés ponctuels aux producteurs. Actions 2026–2031 : Relais mode d'emploi Mon Panier 76 et AgrilLocal auprès des circuits-courts et commerce
Organisation annuelle de rencontres professionnelles "Commerce & circuits courts". Mise en place d'un baromètre annuel des circuits courts. Gouvernance et concertation : CCCA (PAT, développement économique)
Producteurs, commerçants, restaurateurs, plateformes de circuits courts
Animation territoriale continue
Livrables et valorisation : Kit circuits courts (supports, visuels, guides)
Comptes rendus des rencontres professionnelles
Baromètre annuel des circuits courts
Capitalisation régionale (DRAAF, réseau PAT)
Communication économique et institutionnelle

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 - Promouvoir et assurer l'accès à une alimentation saine et locale pour tous

Face à des enjeux sociaux et sanitaires marqués sur le territoire, le PAT de Caux-Austreberthe vise à garantir à tous les habitants un accès durable, digne et éclairé à une alimentation saine, locale et de qualité, en agissant à la fois sur la sensibilisation, la création de lien social, et le soutien renforcé aux publics fragiles.

AXE 1 – Développer une politique de communication et de sensibilisation autour de l'alimentation Entre 2023 et 2025, le territoire a développé une dynamique de sensibilisation à l'alimentation et à la nutrition en lien avec les politiques de santé. La création de la CPTS a permis d'inscrire le territoire dans une approche de prévention, avec des ateliers nutrition-santé et des conférences à destination des agents et élus. Des actions de formation en cuisine inclusive, notamment via le CCAS de Barentin, ont renforcé les compétences des acteurs locaux. Des projets fédérateurs, comme la plantation de pommiers, la mise en place d'une grainothèque à l'initiative associatives barentinoise et le soutien aux jardins familiaux, ont favorisé le lien social et l'appropriation citoyenne. Enfin, des actions éducatives et intergénérationnelles ont contribué à reconnecter les habitants à la production locale et à l'alimentation durable. Actions 2026–2031 : Définir un programme annuel de communication : aligner les messages avec le Plan Santé local et la CPTS (activités physiques, prévention, nutrition, jeunes publics, seniors)
Organisation du Mois de la remise en forme (lien avec Complexe Aquatique) : Pack Sport Santé Nutrition
Développement d'un réseau de grainothèques de Caux-Austreberthe avec identité commune. Généralisation des jardins nourriciers en centre-bourg et des espaces comestibles partagés. Extension des ateliers intergénérationnels à d'autres exploitations agricoles du territoire. Gouvernance et concertation : Pilotage : CCCA (PAT)
Partenaires : CPTS, CCAS, Relais Petite Enfance, EHPAD, associations, établissements scolaires, producteurs locaux
Échelles : intercommunale et communale
Méthodes : co-construction, animation territoriale, partenariats croisés santé-alimentation
Livrables et valorisation : Programme annuel de sensibilisation alimentation-santé
Supports pédagogiques nutritionnels (guides, fiches, ateliers)
Réseau structuré de grainothèques
Jardins nourriciers identifiés et signalés
Capitalisation des actions dans les fiches PAT



AXE 2 – Favoriser le lien et aider les publics en situation de précarité Entre 2023 et 2025, cet axe a surtout porté sur un travail de diagnostic, de réflexion et de mise en réseau, nécessaire face à la complexité des enjeux de précarité alimentaire. Les besoins ont été identifiés en lien avec les CCAS, les associations et les partenaires sociaux, et des premiers échanges ont été engagés avec le réseau ANDES des épiceries solidaires. Ces travaux ont permis de construire une vision partagée du territoire et de poser les bases d'actions structurantes à déployer sur les prochaines années. Actions 2026–2031 : Développement et structuration des actions de glanage solidaire. Accompagnement à la création d'une épicerie sociale et solidaire à l'échelle intercommunale. Conception et déploiement d'un chèque alimentaire territorial, inspiré du modèle du chèque eau : ciblage des publics, réseau de commerçants et producteurs partenaires, phase expérimentale puis déploiement progressif, lieu de distribution des produits,... Gouvernance et concertation : Pilotage : CCCA (PAT)
Partenaires : CCAS, associations caritatives, Département, CAF, producteurs locaux, commerces
Livrables et valorisation : Diagnostic précarité alimentaire en lien avec le Département de Seine-Maritime (appui stagiaire du département), Réunion avec l'ANSES et les communes et acteurs associatifs, prescripteurs + 1 Épicerie sociale et solidaire
Définition et mise en place de chèque alimentaire territorial


OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 - Agir pour une restauration collective locale et adaptée La restauration collective constitue un levier central du PAT de Caux-Austreberthe. Elle permet à la fois de sécuriser des débouchés pour les producteurs locaux, d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas, de réduire l'impact environnemental de l'alimentation et de garantir un accès équitable à une alimentation durable, notamment pour les enfants et les publics vulnérables. Le PAT accompagne ainsi les acteurs de la restauration collective sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, de l'approvisionnement à la lutte contre le gaspillage, en passant par l'organisation des menus, les pratiques de cuisine et la valorisation des biodéchets.


AXE 1 – Mise en relation et accompagnement des restaurants collectifs du territoire Entre 2023 et 2025, le territoire a engagé une dynamique structurée d'accompagnement des restaurations collectives, avec des résultats significatifs. Neuf restaurations collectives publiques ont progressivement intégré les objectifs de la loi EGALIM, dont cinq en


régie directe, et la commune de Barentin est labellisée « Mon Restaurant Durable » depuis juin 2023. Les communes ont également été accompagnées dans la déclaration Ma Cantine, en lien avec la DRAAF, permettant de fiabiliser les données et de renforcer la lisibilité des pratiques. Par ailleurs, des liens ont été initiés avec les collèges et lycées du territoire, notamment le lycée Thomas Corneille engagé dans le dispositif « Je mange normand dans mon lycée », démontrant la faisabilité technique et économique de l’approvisionnement local. Ces avancées constituent une base opérationnelle solide, tout en mettant en évidence des freins persistants liés à la logistique, aux marchés publics, aux volumes disponibles et à l’adaptation des pratiques culinaires. Actions 2026–2031 :Création et animation d’un Groupe de Travail Producteurs – Restaurateurs, pour identifier les freins et leviers, faciliter les mises en relation, co-construire des solutions opérationnelles (logistique, conditionnement, saisonnalité).Organisation annuelle de visites de fermes à destination des gestionnaires et cuisiniers.Révision ou création de marchés publics intégrant pleinement EGALIM (allotissement, clauses environnementales, accès aux producteurs locaux).Déploiement de formations ciblées : outils d’approvisionnement (Agrilocal 76, Mon Panier 76, plateformes régionales), cuisine de saison, protéines végétales, repas végétariens, gestion des grammages et réduction des pertes.Appui renforcé aux collèges et lycées via un réseau structuré et des retours d’expérience partagés.Étude puis installation d’une exploitation maraîchère dédiée à l’approvisionnement local, avec sécurisation foncière et contractualisation avec les cantines. Gouvernance et concertation :Pilotage : CCCA (PAT)Partenaires : communes, gestionnaires de restauration, producteurs, DRAAF, Département, Région, établissements scolairesMéthode : animation territoriale, co-construction, accompagnement individualiséÉchelle : intercommunale, avec déclinaisons communales et scolaires Livrables et valorisation :Diagnostics EGALIM consolidésGroupe de Travail Producteurs–Restaurateurs opérationnelMarchés publics révisés intégrant EGALIMFormations et supports pédagogiquesRéseau collèges–lycées structuréÉtude de faisabilité maraîchage + installation effectiveConventions d’approvisionnement local AXE 2 – Limiter le gaspillage alimentaire Entre 2023 et 2025, Caux-Austreberthe a consolidé un socle d’actions avancé contre le gaspillage alimentaire, en lien étroit avec le PLPDMA. Des diagnostics ont été menés dans plusieurs écoles afin d’objectiver les pertes, complétés par le déploiement du Défi Assiette Vide mobilisant élèves et équipes. Parallèlement, la collecte et la valorisation des biodéchets ont été renforcées dans les écoles et l’habitat collectif, contribuant à une réduction effective des déchets et à une meilleure cohérence avec les principes de l’économie circulaire. Actions 2026–2031 :Généralisation des diagnostics gaspillage à l’ensemble des écoles.Mise en œuvre d’un programme anti-gaspillage lié à EGALIM : pesées régulières, menus adaptés aux appétits, défis pédagogiques.Extension du Défi Assiette Vide à l’ensemble des cantines volontaires.Poursuite et sécurisation de la collecte et valorisation des biodéchets.Évaluations régulières et amélioration continue. Gouvernance et concertation :Pilotage : CCCA (PAT + PLPDMA)Partenaires : communes, établissements scolaires, gestionnaires, REGAL, acteurs déchetsCoordination interservicesApproche transversale alimentation–déchets–environnement Livrables et valorisation :Base de données territoriale du gaspillage alimentaireBilans annuels de réduction des pertesSupports pédagogiques anti-gaspillageIndicateurs EGALIM – gaspillage


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Mise en œuvre opérationnelle de la stratégie foncière agricole.	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Veiller et intervenir sur le foncier agricole?	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Accompagner et suivre les changements de pratiques (bio, BNI, agroécologie, agroforesterie, etc.) Accompagnement technique individualisé	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Sensibiliser les agriculteurs vers un changement de pratiques par l'information et la formation collective	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Développer et diversifier les points de vente de produits locaux : Suivre et soutenir la création de drive fermier, rayons de producteurs locaux dans les grandes surfaces et autres points de vente	Action en cours
 Culturel et gastronomie	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Mettre en place un circuit pédagogique/touristique à proximité des chemins de randonnées	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la petite enfance	Ateliers intergénérationnels entre assistantes maternelles (RAM) et personnes âgées autour de l'alimentation et des produits agricoles	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation du grand public sur les liens alimentation-santé	?Organisation du Mois de la remise en forme – Pack Sport Santé Nutrition? au Complexe Aquatique Les Bains de l'Austreberthe	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	Mise en place d'un "Chèque Alimentaire" territorial pour faciliter l'accès à une alimentation saine et locale	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Accompagner et suivre les changements de pratiques agricoles dans le cadre de la protection de la ressource en eau du bassin d'alimentation de captage de Limésy	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Poursuivre la valorisation des restes alimentaires des cantines du territoire et des biodéchets	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Étude de faisabilité pour l'installation d'une exploitation de maraîchage dédiée à la restauration collective publique du territoire	Action programmée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Autre (champ libre)

Suivi interne via tableur Excel et intégration du PAT à la plateforme Territoire en Transition pour le suivi transversal avec les services de la collectivité

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Le PAT de Caux-Austreberthe s'inscrit pleinement dans une logique de coopération interterritoriale, essentielle pour la cohérence des actions alimentaires, la mutualisation des moyens et l'harmonisation des politiques publiques locales.

- **Communauté de Communes d'Yvetot – PAT voisin (proximité géographique et logistique) :** Le PAT de Caux-Austreberthe entretient une relation étroite avec le PAT de la Communauté de Communes d'Yvetot, notamment pour la structuration des filières agricoles locales (légumes, produits laitiers, œufs), la mutualisation d'outils logistiques (plateformes, producteurs communs, circuits courts), les réflexions partagées sur la lutte contre la précarité alimentaire. Caux-Austreberthe sera signataire de la convention de partenariat (délibération prévue en février 2026)
- **Métropole Rouen Normandie :** Le PAT de Caux-Austreberthe coopère également avec le PAT de la Métropole de Rouen, inscrite dans une Entente Territoriale actant politiquement le partenariat entre les deux collectivités, notamment sur les Espaces Test Agricoles, principe de ceinture Verte, participation au conférence territoriale PAT de la Métropole. Cette coopération sera à termes renforcer permettant d'articuler les actions d'un territoire périurbain avec celles d'une aire urbaine majeure.
- **Département de la Seine-Maritime – PAT départemental.** Le PAT Départemental joue un rôle structurant dans l'organisation des actions alimentaires à l'échelle du 76. Le PAT de Caux-Austreberthe intensifiera une coordination régulière avec les équipes départementales en charge du PAT, les diagnostics et plans d'action départementaux, les actions en restauration collective (collèges), les réflexions communes sur les filières agricoles du territoire.

Coopération interterritoriale

Oui

PAT membre des réseaux

> Normandie

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- > Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- > Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- > Le Programme national nutrition-santé (PNNS)
- > Le Programme national de santé environnement (PNSE) et déclinaisons régionales
- > Les aides de l'Agence de l'eau
- > Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique - CRTE
- > La politique européenne de développement rural et le Feader
- > Le programme LEADER
- > La politique européenne de cohésion et le FEDER-FSE
- > Les aides des Régions
- > Les aides des Départements
- > Financements privés (mécénat, fondations, financement participatif et sponsoring, établissements financiers)

Moyens humains

1.05 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Nicolas GAILLET

0772330520

n.gaillet@cc-caux-austreberthe.fr

Direction Transition Ecologique et Solidaire

Directeur Transition Ecologique et Solidaire

103 allée des Vergers

76360 Barentin

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)